

Organisme de gestion de l'enseignement catholique

L'OGEC est une association loi 1901 qui doit assumer juridiquement la gestion des établissements d'enseignements catholiques. L'OGEC donne à l'école les moyens humains et matériels afin d'assurer son bon fonctionnement. L'OGEC gère financièrement l'école au niveau des ressources (contributions familiales et subventions) et des dépenses (achats, salaires et traitements).

Votre avantage fiscal

Si vous êtes un particulier

Vous bénéficiez d'une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% du revenu net imposable.

Ex : un don de 300€ après la déduction des 198€ ne vous coûte en réalité que 102€.

Si vous êtes une entreprise

Vous pouvez bénéficier d'une réduction de l'impôt de 60% du montant total des versements effectués au cours d'un exercice fiscal dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaire.

Ex : un don de 400€ ne coûte en réalité que 160€.

Comment procéder ?

Vous trouverez un bon de souscription à remplir et à accompagner de votre règlement (chèque ou mandat de prélèvement SEPA). Pour une déduction fiscale sur l'année en cours, le bon doit être retourné avant le 10/12/2017.



nous
avons
besoin de
vous

Quel que soit son montant,
votre don est important



La fondation Saint Matthieu (FSM) finance l'avenir de l'école catholique. Cet appel à dons est réalisé par l'intermédiaire de la fondation Saint Matthieu. Reconnue d'utilité publique, la Fondation mobilise et mutualise la générosité issue des dons et legs pour soutenir et développer les infrastructures immobilières des établissements scolaires.



ÉCOLE
NICOLAS BUSSON
COLLÈGE
JEAN BOSCO

16 rue du Couvent,
25390 Orchamps-Vennes



ÉCOLE
NICOLAS BUSSON
COLLÈGE
JEAN BOSCO



Notre
projet

APPEL AUX
DONS

BÂTIR POUR DEMAIN



édito

L'ensemble scolaire se compose d'une école maternelle et élémentaire et d'un collège avec un total de 500 élèves.

Il s'agit d'un établissement d'enseignement catholique sous contrat d'association avec l'État ; il assure ainsi de la maternelle à la troisième un enseignement conforme aux règles de l'Éducation nationale.

La pastorale en lien avec le caractère propre de l'établissement nous amène à proposer à l'ensemble de nos élèves, du plus petit au plus grand, des temps forts communs autour de certaines valeurs comme le partage, la solidarité, la différence...

Un projet d'établissement commun fixe les principaux axes d'orientation de travail et de vie pour l'ensemble de la communauté éducative.



La taille moyenne de l'établissement favorise l'accompagnement personnalisé de l'élève tout au long de sa scolarité par des équipes pédagogiques qui le connaissent bien, qui lui font confiance et qui lui apprennent le respect de l'autre, quels que soient sa culture, son milieu social et sa religion. Les effectifs sont en constante augmentation depuis 5 ans. Ainsi, dans l'objectif premier de pérenniser la qualité d'accueil et de prise en charge des enfants et d'améliorer les conditions de travail de tous, nous nous sommes engagés dans la construction d'un nouveau bâtiment pour le groupe scolaire.

SYLVIE GAIFFE
PRÉSIDENTE
DE L'OGEC

FRÉDÉRIC CHABOD
CHEF D'ÉTABLISSEMENT
COORDINATEUR

SOPHIE DESBIEZ-PIAT
CHEF D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE



le projet

Un bâtiment de 800m² avec :

AU REZ-DE-CHAUSSÉE

- **Espace Cuisine** : élaboration des repas avec pour objectif de privilégier les circuits courts et tendre vers le zéro gaspi.

- **Espaces de restauration** avec salles appropriées à chaque âge.

- **Espace vie scolaire** (foyer pour les collégiens)

AU 1^{ER} ÉTAGE

- Un **CCC** (centre de culture et de connaissances)

- Un **laboratoire de sciences**

- 3 salles de **cours**



Quel financement ?

Le montant des travaux s'élève à 1,5 millions d'euros. Aucune subvention publique ne peut être sollicitée. Aussi, les travaux seront financés sur fonds propres, par emprunts bancaires... **mais aussi grâce à vous !** C'est à dire grâce aux dons que vous pourrez effectuer par l'intermédiaire de la Fondation Saint-Matthieu, association reconnue d'utilité publique, habilitée à les recevoir.